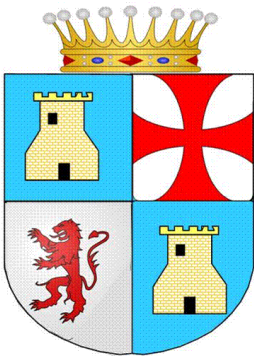


Août 2015

**J 68**



## La base de loisirs. Chuutt !!!

Dans ce numéro :

<i>La base de loisirs</i>	1
<i>Fête locale</i>	2
<i>Repas ACCA</i>	2
<i>La Boule Auzassienne</i>	2
<i>Salon du livre et de la BD</i>	3
<i>Fête de la musique</i>	3
<i>Incivilités</i>	3
<i>Les brèves du lac</i>	4
<i>Réorganisation territoriale</i>	4

### Sommaire :

- Un été de festivités à Auzas.
- Toujours des incivilités.
- Une réorganisation territoriale en vue

C'est vraiment un coin idéal pour faire une petite sieste, à l'ombre du palmier et des parasols pailote, pas vrai?

Nous avons renouvelé cette année le matériel de la plage: parasols, chaises longues, jeux pour les enfants, et les parents ne s'y sont pas trompés qui sont venu nombreux passer de bonnes après midi à la base de loisirs.

Le château gonflable fait toujours recette, ainsi que la flottille de bateaux.

Le Robinson tenu cette année par les jeunes Auzassiens à également bien fonctionné, (400 clients en juillet). Il faut dire que le temps s'y prêtait, même si le soleil était par moment trop fort, mais une petite boisson à l'ombre des arbres, servie par de charmantes Auzassiennes, cela ne se refuse pas.

Ce local, hélas, a subi une effraction. Des jeunes ont cassé le double vitrage de la fenêtre, réussi à repousser le volet intérieur, 400 € de dégâts pour le vol de 4 paquets de bonbons !

Le même jour, certainement la même bande a essayé de fracturer le local sous le préau. Local vide !

Enfin la 3CSM a complété la flottille par un pédalo, c'est un essai, qui s'il est concluant, permettra de remplacer les bateau qui sont plus fragiles d'emploi. Nous avons enregistré 530 entrées payantes en juillet, on peut donc extrapoler sur 1000 entrées sur la saison, sachant que les enfants ne viennent pas seuls et que d'autres fréquentent la base de loisirs sans utiliser les bateaux on peut estimer la fréquentation à 2000 à 2500 visiteurs en deux mois.

La fréquentation des camping-cars a été exceptionnelle au mois de mai et par contre en légère régression au mois de juillet, alors que le temps était beau. Top chaud peut être, ce qui les aurait incités à fréquenter les côtes ? Le nombre de nuitées payantes au 31 juillet était de 590 soit 1180 camping caristes a séjourné à Auzas.



## Fête locale



Cette année, faute de volontaires, le comité des fêtes a réduit la fête à une journée, au bord du lac.

Le repas préparé par les membres du comité des fêtes a permis aux Auzassiens de se retrouver et de s'échanger les nouvelles avant le spectacle proposé par des cracheurs de feux.

Ce spectacle a enchanté petits et grands et c'est vrai que ces bâtons enflammés tourbillonnants dans la nuit étaient du plus bel effet.

L'orchestre, malgré l'orage qui menaçait a mis de l'ambiance et fait patienter la foule qui grandissait au fur et à mesure que s'approchait l'heure du feu d'artifice.

Celui-ci, comme tous les ans à ravi les spectateurs, et l'on peut remercier les organisateurs en la personne de Reine COSTES présidente du comité des fêtes, pour cette soirée très agréable, en espérant que des volontaires les rejoignent pour organiser la fête 2016 qui, on n'en doute pas, sera aussi, si non plus belle que cette année.

La remise des lots pour les maisons fleuries qui se tient en principe à cette occasion, est repoussée en fin d'année avec la remise des prix du Conseil Départemental

## Repas ACCA

100 chasseurs (et non chasseurs) s'étaient réunis à l'invitation de l'ACCA et de son Président Laurent Fauré pour participer au repas de l'ACCA.

Cette année c'est Jeanine qui avait concocté le civet de Cerf, délicieux, les chasseurs faisant cuire les steaks de biche à la plancha, et des bénévoles faisant le service.

Le repas s'est déroulé au son d'une bandas, et sous un beau soleil.



Pour permettre une meilleure organisation de ses manifestations, les organisateurs vous demandent expressément de vous inscrire à l'avance.

Merci

## Soirées pétanque

Gilles VIDAL et son équipe ont repris les vendredis « pétanque plancha » pour le plus grand bonheur des Auzassiens.

Sans chichi, à petit prix, mais à gros potentiel de convivialité, ces soirées participent à la bonne ambiance du village.

Merci donc aux organisateurs, à Karine et Fred les cuisiniers de ces soirées, et à Philippe le préposé à la grillade.





## Salon du livre

Le salon du livre, qui s'est tenu pendant trois ans à Auzas, a été repris par la communauté de communes pour devenir le salon du livre et de la BD.

La première édition de ce nouveau salon qui se tiendra tous les deux ans en alternance avec celui d'Aurignac, s'est déroulé dans une très bonne ambiance, même si on aurait souhaité voir un peu plus d'habitants du canton.

Les exposants étaient ravis de cette journée, les ateliers de calligraphie et de BD ont connu un réel succès auprès des jeunes.

Salon réussi, mais peu de visiteurs du canton pour cette première édition du salon du livre et de la BD de St Martory.



## Fête de la musique

Pour la deuxième édition de cette fête de la musique, le beau temps était aussi au rendez vous (depuis que l'on ne fait plus le feu de la St Jean, il ne pleut plus ce jour là !).

Les Auzassiens avaient joué le jeu en préparant plats de résistance et desserts à volonté dans un magnifique repas partagé.

Les musiciens s'en sont donné à cœur joie, pour le plus grand bonheur des amateurs de musique Rock.

Peut on suggérer pour l'année prochaine d'essayer de varier le style de musique ?

Merci à Gilles VIDAL et Xavier SAVELLI les organisateurs de cette soirée.



## Incivilités



QUAND TU AS EU DES CLAQUES  
AUX FESSES ETANT JEUNE,  
TU SOUFFRES D'UN TRAUMATISME  
RARE APPELÉ **ÉDUCATION**

La statue du sacré chœur à l'entrée du village que nous avons fait repeindre à été ornée d'une feuille de cannabis et le socle également « graphé ».

Certes l'été est le moment par excellence pour faire la fête entre copains, mais on peut le faire sans endommager le bien public.

Malheureusement trop de jeunes dans ces soirées abusent de l'alcool (le nombre de bouteilles ramassées le lendemain matin en témoigne) soirées dans lesquelles on ne fume pas que du tabac, ce qui a conduit un soir à un incident qui aurait pu tourner au drame, une jeune fille étant tombée dans le lac, heureusement secourue par un camarade.

Je remercie et félicite la mère, qui le lendemain de la fête a conduit son fils au village et l'a obligé à remettre en place le panneau de signalisation de travaux qu'il avait cru malin de voler. Félicitation pour cette leçon civique et éducative.



Mairie d'Auzas  
Place Louis Chanfreau  
31360 Auzas

Téléphone : 05.61.90.34.17  
Télécopie : 05.61.90.23.07  
Portable : 06.08.93.63.24  
Messagerie : auzas.mairie@nordnet.fr

Photos: R. Savelli, G. Costes

Retrouvez nous sur notre site  
[www.auzas.fr](http://www.auzas.fr)



### **Nouveaux Arrivants:**

Mme Ferré et M. Cotte se sont installés au 5 rue d'Auzas, pour le moment en résidence secondaire.

Mme Turpin est devenue locataire de la commune dans l'appartement au dessus de la Mairie.

Bienvenus au village.

### **Parrainage Républicain:**

Les parents de la petite Emilie Turriziani ont souhaité organiser le parrainage Républicain de leur fille, ce que nous avons fait avec plaisir.

C'est le 14ème parrainage que nous réalisons depuis 1991 à la suite du bicentenaire de la Révolution Française.

## Réorganisation territoriale

La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) a été votée à la mi-juillet.

Cette Loi va modifier sensiblement notre environnement, même si au travers de l'association des Maires Ruraux, nous avons pu éviter le pire. Provisoirement?

Le pire aurait été que les députés votent l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires, indifféremment des conseillers municipaux, lesquels auraient été dépouillés de leurs pouvoirs et l'on aurait pu avoir le cas où les conseillers communautaires d'un village soient en désaccord avec le conseil municipal du même village car non issu de la même liste ! Ubuesque.

Repoussé également le PLU intercommunal (Plan Local d'Urbanisme) qui était prévu dans le texte de Loi et qui nous dépouillait de notre pouvoir d'aménager notre environnement.

Par contre la fusion est inévitable. Même si le seuil est ramené de 20 000 à 15 000 habitants, nous n'y couperons pas et devons donc fusionner avec une autre ou deux autres communautés de communes.

Notre communauté étant l'une des plus petites de la Haute Garonne et du Comminges, que ce soit en terme d'habitants ou de nombre de communes, il est évident que cette fusion va nous enlever le pouvoir de décision que nous avons sur notre canton, puisque Salies et Aspet avec qui nous semblons être destinés à nous allier, comportent 22 communes pour 8713 habitants pour Salies, et Aspet 21 communes pour 5255 habitants, contre 12 communes et 3856 habitants pour St Martory. Notre représentation sera donc de 22%, il faudra se battre pour se faire reconnaître !

La CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) présidée par le Préfet et à laquelle j'ai l'honneur de participer, va élaborer dès le mois de septembre la nouvelle carte des intercommunalités de la Haute Garonne. Des exceptions ou aménagements en fonction de la densité de la population ou zones de montagne étant prévues dans la Loi, avec mes collègues Maires participants à la CDCI nous allons essayer de réduire au maximum les inconvénients pour nos concitoyens de la mise en place de cette Loi. La fusion avec Salies seul porterait la population à 12569 habitants, pas loin des 15000.

En matière de finances locales, si la baisse des dotations est toujours inchangée (-10% par ans pendant trois ans), nous avons pu obtenir l'étude de la révision de l'attribution de cette dotation qui défavorise outrageusement les communes rurales. Petit rappel une commune rurale touche deux fois moins de subvention par habitant qu'une commune urbaine. Un rural vaut-il deux fois moins qu'un urbain ?!



Les Maires Ruraux devant le Conseil Constitutionnel